



*Jésus dit: «Vous, vous me verrez,
parce que je vis et vous vivrez aussi.»*

Evangelie de Jean 14 :19

Son épouse:

Marianne **Burgat-Pasche**, à Essert-sous-Champvent;

Ses enfants et petits-enfants:

Laure-Lise et Etienne **Moret-Burgat**, à Gland,

Marc-Etienne, Philippe, Jean-René et Nancy;

Charles et Trang **Burgat-Nguyen**, à Longxuyen, Vietnam,

Lan-Anh et Bá-Khanh;

Marius et Muriel **Burgat-Gilliand**, à Ecublens,

Adrien, Simon et Gilles;

Etienne et Priscille **Burgat-Lennert**, à Essert-sous-Champvent,

Matthias et Virginia, Quentin, Chloé, Vincent **Tissot**;

Viviane et Dominique **Laffely-Burgat**, à Vallorbe,

Benoît, Lise et Marie;

Ses frères et sœurs:

Bernard et Lucienne **Burgat**, Willy et Micheline **Burgat**, Georges **Burgat**,

Jacqueline et Olivier **Christen-Burgat**, Gaston **Bussy-Burgat** et leurs

descendants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

dans la tristesse de la séparation et dans l'espérance de la résurrection,

ont le chagrin de faire part du décès de

Gaston BURGAT

qui s'est endormi dans la paix de son Seigneur le vendredi 11 février 2011,
dans sa 87^e année.

Toute notre reconnaissance va au personnel de l'EMS La Douvaz, à Villars-
Burquin, pour son accompagnement attentionné.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière d'Essert-sous-Champvent dans
l'intimité.

**La cérémonie d'adieu aura lieu le mercredi 16 février, au temple
de Champvent, à 14 h 30.**

Honneurs à 15 heures.

Vous pouvez penser à la Paroisse de Montagny-Champvent et environs,
CCP 10-14087-0 (mention Gaston Burgat).

Domicile de la famille: rue du Centre 8, 1443 **Essert-sous-Champvent.**

Cet avis tient lieu de faire-part.